



l'Assurance Maladie
des salariés-sécurité sociale
caisse nationale

CIRCULAIRE

CIR-103/2003

Document consultable dans Médi@m

Date :

17/07/2003

Domaine(s) :

Risques maladie

Nouveau	☐
Modificatif	☒
Complémentaire	☐
Suivi	☐

Objet :

Recours contre tiers (Grèce)

Liens :

Circ DGR 57/1993

Circ DGR 15/1994

Plan de classement :

51 274

Emetteurs :

DRM

Pièces jointes : 4

à Mesdames et Messieurs les

☒ **Directeurs**

☒ CPAM ☐ CRAM ☐ URCAM
☐ UGECAM ☒ CGSS ☐ CTI

☐ **Agents Comptables**

☒ **Médecins Conseils**

☒ Régionaux ☐ Chef de service
☒ Médecin Chef de la Réunion

Pour mise en oeuvre **IMMEDIATE**

Résumé :

Mise à jour des instructions concernant la mise en œuvre du recours contre tiers en Grèce.

Mots clés :

Recours contre tiers à l'étranger ; Cabinet d'avocats ; Grèce

Le Médecin Conseil National Adjoint

Pierre FENDER

Pour la Directrice
des Risques Maladie

Sylvie LEPEU



l'Assurance Maladie
des salariés-sécurité sociale
caisse nationale

CIRCULAIRE : 103/2003

Date : 17/07/2003

Objet : Recours contre tiers (Grèce)

Affaire suivie par : **Jean-Pierre ADAM** - ☎ 01.42.79.32.85 - 📠 01.42.79.34.08
Claude LEVY - ☎ 01.42.79.35.85 - 📠 01.42.79.34.08

**N/Réf. : DRM/Département des Réglementation d'Assurance Maladie
Division des Prestations et de l'Accès aux Soins**

Vous trouverez la réactualisation des instructions diffusées par circulaires DGR du 28 juin 1993 n° 57/1993 et du 23 février 1994 n° 15/1994 concernant le recours contre tiers en Grèce.

Le Médecin Conseil National Adjoint
Pierre FENDER

La Directrice
des Risques Maladie
Bernadette MOREAU

PJ. :	Annexe I	Liste des pièces à communiquer
	Annexe II	Mise en œuvre du recours en Grèce
	Annexe III	Modèle de relevé de créances
	Annexe IV	Liste des cabinets d'avocats